

UE114 Approche pluri-scientifique, technique, technologique et institutionnelle de l'enseignement de l'EPS dans le 2nd degré et méthodologie d'un écrit scientifique et didactique + 2 CB

Infos pratiques

- > ECTS : 10.0
- > Nombre d'heures : 94.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPUE14

Présentation

L'acquisition et la mobilisation de connaissances scientifiques dans les champs des sciences de la vie, des sciences humaines et comportementales et des sciences de l'éducation, relatives à :

- Le développement psychomoteur, psycho-social, psycho-affectif de l'adolescent
- la diversité des ressources, à l'hétérogénéité des élèves face aux apprentissages et à l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers dans différents contextes d'intervention.
- Les différentes composantes cognitives, affectives, émotionnelles et relationnelles inhérentes aux apprentissages.

L'acquisition et la mobilisation de connaissances didactiques, technologiques et pédagogiques relatives à :

- la conception et la planification des conditions d'enseignement à court, moyen et long terme
- la conception, l'opérationnalisation et la régulation des situations d'enseignement adaptées à la diversité des besoins et des ressources des élèves dans la classe au service des compétences visées par la discipline.

- l'observation, l'analyse et l'évaluation des activités des élèves dans la classe afin d'organiser et d'assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant les apprentissages et la socialisation, pour un parcours de formation équilibré des élèves
- les principes, postures et gestes professionnels favorisant les apprentissages des élèves dans une dynamique de classe

L'acquisition et la mobilisation de connaissances institutionnelles relatives à :

- l'enseignement de l'EPS dans le second degré : programmes disciplinaires et textes officiels
- la place et au rôle de l'EPS, discipline d'enseignement au sein d'un établissement scolaire du second degré#, en lien avec l'ensemble de la communauté éducative, afin de mieux répondre aux enjeux éducatifs de l'école, condition d'un parcours de formation équilibré et équitable pour l'élève

L'acquisition et la mobilisation de savoirs méthodologiques et linguistiques relatifs à :

- la construction d'une pensée argumentée par la mobilisation des diverses connaissances acquises
- l'acquisition de compétences permettant d'améliorer les capacités à formuler par écrit une pensée cohérente et argumentée.

Objectifs

Acquérir et mobiliser des connaissances scientifiques, technologiques, professionnelles et institutionnelles qui concourent à# faire des choix pour adopter des stratégies et des activités d'enseignement soucieuses de favoriser, chez les élèves, l'acquisition des compétences dans le cadre des programmes d'Éducation Physique et Sportive au sein des établissements du second degré#.

Construire une réflexion problématisée et étayée avec tous les champs de savoirs et en rendre compte dans une composition écrite et s'exercer lors de 2 concours blancs.

Évaluation

- Dans le cadre de l'UE concernée : session 1 : contrôle continu écrit
session 2 :
contrôle terminal écrit
- dans le cadre du BCC 11 **non compensable** : UE obtenue avec note ≥ 10 , compensable à partir de la note seuil 08/20.

Contact(s)

- > **Romaric Hennebel**
Responsable pédagogique
rhennebel@parisnanterre.fr